

# Les Elus locaux et le changement climatique

---

25<sup>ème</sup> vague du baromètre sur les  
représentations sociales du  
changement climatique  
Focus sur un sur-échantillon  
d'élus locaux  
*Rapport*

---



# REMERCIEMENTS

Anaïs Rocci, Patrick Jolivet (ADEME, Service Dynamiques Sociales de la Transition, Direction Exécutive Prospective et Recherche),  
Bruno Jeanbart, Théo Ponchel, Eleonore Quarré (OpinionWay)

## CITATION DE CE RAPPORT

ADEME, Daniel Boy RCB Conseil 2024, 25<sup>ème</sup> vague du baromètre « Les représentations sociales du changement climatique », Elus locaux, Rapport, pp 26.

Cet ouvrage est disponible en ligne sur [librairie.ademe.fr](https://librairie.ademe.fr)

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'oeuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

### Ce document est diffusé par l'ADEME

#### **ADEME**

20, avenue du Grésillé  
BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

Numéro de contrat : 2024MA000141

Étude réalisée pour le compte de l'ADEME par : Daniel Boy, RCB Conseil

Coordination technique - ADEME : ROCCI Anaïs

Direction/Service : DEPR

## SOMMAIRE

|                                                                                                                      |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>RÉSUMÉ .....</b>                                                                                                  | <b>4</b>  |
| <b>CONTEXTE DU BAROMÈTRE .....</b>                                                                                   | <b>5</b>  |
| <b>MÉTHODOLOGIE .....</b>                                                                                            | <b>5</b>  |
| <b>1- LES ELUS LOCAUX ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE .....</b>                                                          | <b>7</b>  |
| 1.1 La place de l'environnement .....                                                                                | 7         |
| 1.2 La place de l'effet de serre / réchauffement climatique dans les préoccupations .....                            | 7         |
| 1.3 Représentations des causes du changement climatique .....                                                        | 8         |
| 1.4 Représentations des conséquences du changement climatique .....                                                  | 10        |
| 1.5 Les solutions pour réduire le changement climatique .....                                                        | 12        |
| <b>2- TYPOLOGIE DES ATTITUDES VIS-À-VIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....</b>                                            | <b>14</b> |
| <b>3- QUESTIONS SPÉCIFIQUES SUR LES POLITIQUES DE MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU NIVEAU LOCAL.....</b> | <b>18</b> |
| <b>CONCLUSION .....</b>                                                                                              | <b>22</b> |
| <b>INDEX DES TABLEAUX ET FIGURES.....</b>                                                                            | <b>24</b> |

## RÉSUMÉ

Cette enquête réalisée auprès de 500 élus est la répétition d'un premier sondage réalisé en 2019. L'échantillon d'élus locaux (maires ou adjoints au maire, membres d'exécutifs intercommunaux, départementaux ou régionaux) a été interrogé par téléphone au cours des mois de juillet et août 2024. Le questionnaire reprend le cœur du dispositif d'enquêtes de l'ADEME consacré aux représentations sociales du changement climatique depuis l'année 2000. A ces questions standard s'est ajoutée, comme dans l'enquête de 2019, une série de questions propres aux élus locaux centrée sur les modalités des politiques de mise en œuvre de la transition écologique au niveau local. Les résultats obtenus par ces enquêtes à cinq années de distance montrent que les élus locaux sont largement convaincus de la réalité du changement climatique et de ses origines anthropiques, à un degré légèrement supérieur à celui du public. Mais ces convictions s'accompagnent cette année d'une aggravation du pessimisme des élus locaux quant aux conséquences concrètes du changement climatique dans les territoires. Ce constat conduit la majorité des élus à ressentir la nécessité urgente de politiques d'adaptation. Pour mener à bien de telles politiques, la question du financement vient en tête de leurs préoccupations.

## Contexte du baromètre

---

L'aggravation de la problématique du changement climatique induit par les émissions de gaz à effet de serre a conduit l'ADEME dès l'année 2000 à mettre en place des mesures régulières des représentations sociales de ces phénomènes au sein de la société Française. A cet effet, des enquêtes par sondage sur des échantillons représentatifs du public âgé de 15 ans et plus ont été réalisées à échéance régulière depuis cette date. L'enquête annuelle de l'ADEME se déroule en règle générale fin juin et début juillet. Les questionnaires de ces enquêtes sont conçus par l'ADEME avec l'aide d'un prestataire de service<sup>1</sup>. Ces enquêtes réalisées auprès du public sont régulièrement complétées par des enquêtes centrées sur des publics spécifiques tels que « Les exploitants agricoles », « Les résidents des territoires ultra marins » (2016), « Les jeunes âgés de 15 à 30 ans » (2017) « Les Parlementaires » (2020) Les Retraités (2021), Les « Décideurs économiques » (2023). En 2024, c'est sur les Elus locaux que s'est déroulée une nouvelle enquête, reprenant pour partie un premier sondage réalisé en 2019.

## Méthodologie

---

L'échantillon des élus a été interrogé du 9 juillet au 31 août 2024 par téléphone sur système CATI (Computer Assisted Telephone Interview). Il comprend 500 élus, dont 423 maires ou adjoints au maire, 38 membres d'exécutifs intercommunaux et 39 membres d'exécutifs régionaux ou départementaux. L'échantillon de maires a été stratifié selon la taille de la commune. Toutefois pour disposer d'un nombre suffisant de répondants dans les communes de différentes tailles, on a choisi de sur-représenter les communes de 5000 à 10 000 habitants et de 10 000 et plus, et de sous représenter les communes de moins de 5000 habitants. On a ainsi réalisé des entretiens dans 101 communes de moins de 5000 habitants, 56 communes de 5000 à moins de 10 000, 53 communes de 10 000 et +, 208 Intercommunalités, et 82 Régions ou Départements. Ce choix a permis d'analyser avec des effectifs suffisants les réponses issues de ces différents types de collectivités locales. Mais les traitements de données ordinaires ont été effectués en pondérant les réponses de façon à retrouver les poids réels de chaque type de commune. Le questionnaire reprend une partie des questions posées régulièrement au public dans les enquêtes standard de l'ADEME, ainsi qu'une série de questions spécifiques. Des comparaisons ont été effectuées chaque fois que possible avec les réponses obtenues auprès des Elus en 2019, et auprès du public en 2019 et en 2024. Les réponses ont été analysées en fonction des caractéristiques sociodémographiques et culturelles suivantes :

- Le genre
- L'âge
- Le niveau d'études
- La position sur une échelle droite/gauche
- L'importance accordée à la protection de l'environnement <sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> La société de conseil "RCB Conseil".

<sup>2</sup> C'est à dire les réponses à la question : "Dites-moi si la protection de l'environnement est importante ou pas pour vous. Vous donnerez la note 10 si elle est d'une extrême importance, la note 1 si elle n'a aucune importance. Les notes intermédiaires servent à nuancer votre jugement." Ces notes ont été regroupées en fonction de la distribution observée en 3 catégories (de 1 à 7, 8, 9 à 10).

- Le sentiment d’avoir subi localement les conséquences de désordres climatiques <sup>3</sup>
- Ainsi que la catégorie et la taille de la collectivité locale (Commune, intercommunalité, Département ou Région)

---

<sup>3</sup> Mesuré par la question « Votre territoire a-t-il déjà subi les conséquences de désordres climatiques ? Oui, souvent, Oui, parfois, Non, rarement, Non, jamais.

# 1- Les Elus locaux et le changement climatique

## 1.1 La place de l'environnement

Tableau 1 : Dans cette liste, quelle est la question qui vous paraît la plus importante aujourd'hui pour la France ? (En premier)

|                                            | Elus<br>2019 | Elus<br>2024 | Public<br>2019 | Public<br>2024 |
|--------------------------------------------|--------------|--------------|----------------|----------------|
| La santé publique                          | -            | 18           | -              | 7              |
| L'environnement / La transition écologique | 24           | 15           | 16             | 9              |
| Les déficits publics et la dette de l'Etat | 12           | 14           | 9              | 9              |
| La sécurité des biens et des personnes     | 9            | 10           | 8              | 9              |
| Le logement                                | 2            | 8            | 2              | 3              |
| La hausse des prix                         | 3            | 7            | 12             | 26             |
| Les inégalités                             | 10           | 7            | 10             | 7              |
| L'emploi                                   | 22           | 7            | 16             | 5              |
| L'éducation et la recherche                | 9            | 7            | 4              | 4              |
| Les transports                             | 1            | 3            | 1              | 1              |
| Les impôts et taxes                        | 4            | 2            | 9              | 5              |
| L'immigration                              | 1            | 2            | 14             | 15             |

Parmi les élus, le choix prioritaire de « L'environnement / La transition écologique » a diminué en 2024, mais cette évolution tient au fait que l'enjeu de « La santé publique » était absent en 2019, alors qu'il vient en tête des priorités aujourd'hui. Dans tous les cas, cependant, les élus choisissent plus fréquemment que le public de privilégier « L'environnement / La transition écologique ». Ce même choix est plus fréquent parmi les élus les plus jeunes : 41 % parmi les moins de 35 ans, contre 11 % au-delà de 54 ans, ainsi que parmi les élus se situant « Très à gauche » : 29 % contre 8 % « Très à droite ».

## 1.2 La place de l'effet de serre / réchauffement climatique dans les préoccupations

Tableau 2 : Je vais vous citer un certain nombre de problèmes d'environnement. Quels sont les deux qui vous semblent les plus préoccupants ? (Premier choix)

|                                             | Elus<br>2019 | Elus<br>2024 | Public<br>2019 | Public<br>2024 |
|---------------------------------------------|--------------|--------------|----------------|----------------|
| L'effet de serre / Le changement climatique | 33           | 27           | 34             | 36             |
| La pollution de l'eau                       | 20           | 25           | 12             | 13             |

|                                                         |    |    |    |    |
|---------------------------------------------------------|----|----|----|----|
| Les déchets ménagers <b>ou industriels</b> <sup>4</sup> | 14 | 20 | 9  | 10 |
| La pollution de l'air                                   | 12 | 10 | 12 | 11 |
| La dégradation de la faune et de la flore               | 11 | 10 | 21 | 15 |
| Les risques du nucléaire                                | 4  | 1  | 4  | 4  |
| Le bruit                                                | 3  | 2  | 3  | 4  |
| La dégradation des paysages                             | 3  | 4  | 3  | 5  |

Les élus citent un peu moins fréquemment que le public (et qu'en 2019) l'enjeu du changement climatique. Cette différence tient au fait qu'aujourd'hui, comme dans l'enquête de 2019, ils sont nettement plus préoccupés que le public par les enjeux locaux, notamment par « la pollution de l'eau » et la question des « déchets ménagers ou industriels »

### 1.3 Représentations des causes du changement climatique

La série de questions suivante (Tableaux 3 à 6) a été conçue pour évaluer les degrés de conviction ou de scepticisme du public et des élus sur la question du changement climatique. Avant de résumer ces attitudes sous forme d'une typologie d'ensemble <sup>5</sup>, chacune des composantes de cet ensemble d'opinions est analysée dans les tableaux suivants.

*Tableau 3 : A votre avis, lorsque l'on parle aujourd'hui du réchauffement de l'atmosphère terrestre dû à l'augmentation de l'effet de serre, est-ce plutôt ?*

|                                                                        | Elus<br>2019 | Elus<br>2024 | Public<br>2019 | Public<br>2024 |
|------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|----------------|----------------|
| Une certitude pour la plupart des scientifiques                        | 75           | 69           | 63             | 66             |
| Une hypothèse sur laquelle les scientifiques ne sont pas tous d'accord | 25           | 30           | 37             | 33             |

*Tableau 4 : On entend parfois des critiques contre les scientifiques qui étudient les évolutions du climat, disant qu'ils exagèrent les risques du changement climatique. D'autres disent au contraire que les scientifiques évaluent correctement les risques. Quelle est votre opinion à ce propos ?*

|                                                                                                                    | Elus<br>2019 | Elus<br>2024 | Public<br>2019 | Public<br>2024 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|----------------|----------------|
| Les scientifiques qui étudient les évolutions du climat exagèrent les risques du changement climatique             | 17           | 21           | 29             | 29             |
| Les scientifiques qui étudient les évolutions du climat évaluent correctement les risques du changement climatique | 83           | 78           | 71             | 71             |

L'idée d'une convergence des scientifiques sur la question du réchauffement de l'atmosphère a un peu diminué parmi les élus (de 75 % à 69 %) et se situe désormais à peu près au même niveau que pour le public

<sup>4</sup> Le terme « ou industriel » a été ajouté pour cette enquête

<sup>5</sup> Voir Typologie, p 12



(environ deux tiers). En revanche, aujourd’hui comme dans l’enquête initiale, les élus sont plus souvent convaincus que le public que « Les scientifiques évaluent correctement les risques du changement climatique » malgré, là aussi, une légère diminution de cette conviction (83 % à 78 %).

Pour ces deux questions, les réponses positives (scientifiques unanimes et sincères), sont plus fréquentes parmi les élus des plus grandes communes : 83 % sur la question de la convergence des scientifiques dans les communes de plus de 10 000 habitants, contre 59 % dans les communes de - de 5000 habitants. Cette même réponse est beaucoup plus fréquente chez les élus qui se situent « A gauche » 90 % contre 46 % « A droite ». De même, 93 % des élus « A gauche » jugent que les scientifiques sont sincères contre 65 % « A droite ».

Tableau 5 : De ces trois opinions, laquelle se rapproche le plus de la vôtre :

|                                                                                                                                       | Elus<br>2019 | Elus<br>2024 | Public<br>2019 | Public<br>2024 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|----------------|----------------|
| Les désordres du climat (tels que les tempêtes ou les inondations en France) sont causés par l'effet de serre                         | 48           | 50           | 60             | 56             |
| Les désordres du climat (tels que les tempêtes ou les inondations en France) sont des phénomènes naturels comme il y en a toujours eu | 22           | 17           | 19             | 29             |
| Aujourd'hui, personne ne peut dire avec certitude les vraies raisons du désordre du climat                                            | 30           | 33           | 21             | 15             |

Tableau 6 : Parmi ces trois opinions, laquelle est la plus proche de la vôtre ?

|                                                                                                                     | Elus<br>2024 | Public<br>2024 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|----------------|
| Il y a actuellement un changement climatique et il est dû à l'activité humaine                                      | 71           | 62             |
| Il y a actuellement un changement climatique et il est dû à un phénomène naturel comme la Terre en a toujours connu | 27           | 30             |
| Il n'y a pas actuellement de changement climatique                                                                  | 0            | 2              |
| Vous n'avez pas d'avis, SR                                                                                          | 2            | 6              |

En 2024, comme en 2019, les élus sont un peu moins souvent convaincus que le public que « Les désordres du climat sont causés par l'effet de serre », et plus souvent d’avis qu’il demeure une incertitude sur « les vraies raisons du désordre du climat ». Pourtant dans l’enquête d’aujourd’hui, le fait qu’il y a bien un changement climatique « dû à l’activité humaine » est affirmée par 71 % des élus contre 62 % du public (dont 6 % n’a pas d’avis contre seulement 2 % des élus).

La conviction que l’on assiste aujourd’hui à un changement climatique « dû à l’activité humaine » est plus fréquente : parmi les élus de communes de 10 000 habitants et plus (85 %, contre 60 % dans les communes de – de 5000) ; parmi les élus les plus jeunes (60 % pour les moins de 35 ans contre 44 % au-delà de 54 ans) et « A gauche » : 93 % contre 52 % « A droite ».

## 1.4 Représentations des conséquences du changement climatique

Tableau 7 : Si le changement climatique continue, à votre avis, quelles seront les conséquences en France d'ici une cinquantaine d'années ?

|                                                                                             | Elus<br>2019 | Elus<br>2024 | Public<br>2019 | Public<br>2024 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|----------------|----------------|
| Les conditions de vie deviendront extrêmement pénibles à cause des dérèglements climatiques | 42           | 58           | 67             | 65             |
| Il y aura des modifications de climat mais on s'y adaptera sans trop de mal                 | 52           | 39           | 31             | 32             |
| Le réchauffement aura des effets positifs.                                                  | 5            | 2            | 3              | 3              |

L'appréhension quant aux conséquences possibles du changement climatique (« Les conditions de vie deviendront extrêmement pénibles ») a fortement progressé parmi les élus (de 42 % à 58 %) bien qu'elle se situe encore à un moindre niveau que celui du grand public : 65 % en 2024. Ces craintes sont plus fréquentes parmi les femmes (67 % contre 55 % chez les hommes), parmi les plus jeunes (73 % pour les moins de 35 ans contre 54 % au-delà de 54 ans) et « A gauche » (80 %) contre 42 % « A droite ».

Tableau 8 : Pensez-vous que le changement climatique sera limité à des niveaux raisonnables d'ici à la fin du siècle ?

|                                                        | Elus<br>2019 | Elus<br>2024 | Public<br>2019 | Public<br>2024 |
|--------------------------------------------------------|--------------|--------------|----------------|----------------|
| Oui, certainement                                      | 10           | 11           | 5              | 6              |
| Oui, probablement                                      | 48           | 33           | 30             | 34             |
| <b>Total Oui (certainement + probablement)</b>         | <b>58</b>    | <b>44</b>    | <b>35</b>      | <b>40</b>      |
| Non, probablement pas                                  | 28           | 39           | 51             | 46             |
| Non, certainement pas                                  | 12           | 16           | 14             | 13             |
| <b>Total Non (probablement pas + certainement pas)</b> | <b>42</b>    | <b>55</b>    | <b>65</b>      | <b>60</b>      |

L'optimisme quant à l'éventualité de limiter le changement climatique « à des niveaux raisonnables » a beaucoup baissé parmi les élus : de 58 % en 2019 à 44 % aujourd'hui, mais il demeure un peu plus élevé que dans le public (44 % contre 40 %). Ces perceptions varient assez peu dans l'échantillon, à l'exception du positionnement politique : « A Gauche » 25 % des élus se déclarent optimistes contre 60 % « A Droite ».

Tableau 9 : Votre territoire (Là où vous habitez) avez-vous (a-t-il) déjà subi les conséquences de désordres climatiques ?

|                    | Elus<br>2019 | Elus<br>2024 | Public<br>2019 | Public<br>2024 |
|--------------------|--------------|--------------|----------------|----------------|
| Oui, souvent       | 6            | 9            | 5              | 8              |
| Oui, parfois       | 37           | 47           | 30             | 45             |
| <b>Total "Oui"</b> | <b>43</b>    | <b>56</b>    | <b>35</b>      | <b>53</b>      |
| Non, rarement      | 43           | 30           | 51             | 33             |
| Non, jamais        | 14           | 14           | 14             | 15             |

Le sentiment d’avoir subi les conséquences de désordres climatiques a beaucoup augmenté de 2019 à 2024 chez les élus (de 43 % à 56 %) comme dans le public (35 % à 53 %). Parmi les élus il est plus fréquent parmi les femmes (72 %) que parmi les hommes (51 %), parmi les plus jeunes (75 % pour les moins de 35ans contre 52 % au-delà de 54 ans) et « A gauche » (74 %) plus que « A Droite » (48 %).

Tableau 10 : Pensez-vous que votre territoire sera obligé de prendre des mesures importantes dans les décennies à venir pour s’adapter aux nouvelles conditions climatiques ?

|                       | Elus<br>2019 | Elus<br>2024 | Public<br>2019 | Public<br>2024 |
|-----------------------|--------------|--------------|----------------|----------------|
| Oui, certainement     | 25           | 45           | 31             | 25             |
| Oui, probablement     | 59           | 45           | 54             | 59             |
| Non, probablement pas | 13           | 8            | 12             | 13             |
| Non, certainement pas | 2            | 2            | 2              | 3              |
| <b>TOTAL Oui</b>      | <b>84</b>    | <b>90</b>    | <b>85</b>      | <b>84</b>      |

Parmi les élus, le sentiment qu’il sera nécessaire de prendre des mesures « Pour s’adapter aux nouvelles conditions climatiques » a beaucoup augmenté depuis la dernière enquête : la réponse « oui certainement » (45 %) s’accroît de 20 points de pourcentage, alors qu’elle reste à peu près stable (mais à un niveau élevé) dans le public.

Cette opinion est plus fréquente dans les communes d’au moins 10 000 habitants (Oui certainement : 67 % contre 43 % dans les communes de moins de 5000 et 46 % dans les intercommunalités). Elle est aussi très élevée parmi les élus qui déclarent avoir « souvent » subi les conséquences des désordres climatiques dans leur territoire » : 66 %.

Tableau 11 : pour les élus 2019 et public 2019 et 2024 : Si des changements importants s’avèrent nécessaires dans nos modes de vie, à quelles conditions les accepteriez-vous ? (En premier)

Pour les élus 2024: Si des changements importants s’avèrent nécessaires dans nos modes de vie, à quelles conditions pensez-vous que la population les accepterait ? (En premier)

|                                                                                                                                                                             | Elus<br>2019 | Elus<br>2024 | Public<br>2019 | Public<br>2024 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|----------------|----------------|
| Qu'ils restent dans des proportions modérées, je ne suis pas prêt / <b>la population n’est pas prête</b> / « à accepter des changements radicaux dans (son) mon mode de vie | 8            | 22           | 14             | 19             |
| Que les inconvénients soient compensés par d'autres avantages (plus de temps libre, plus de solidarité, etc.)                                                               | 5            | 7            | 9              | 12             |
| Qu'ils soient partagés de façon juste entre tous les membres de notre société                                                                                               | 42           | 44           | 49             | 43             |
| Qu'ils soient décidés collectivement, je / <b>la population</b> / veux (t) avoir m(s)on mot à dire                                                                          | 25           | 20           | 13             | 17             |
| Je / <b>la population</b> / les accepterai (t) dans tous les cas                                                                                                            | 19           | 7            | 15             | 9              |

La comparaison des chiffres élus est délicate compte tenu du fait que le libellé de la question a changé entre 2019 et 2024, dans la première vague elle concernait, comme pour le public, sa propre disposition, tandis qu’en 2024, elle concerne la population. La réponse indiquant que la population n’est pas prête à « à

accepter des changements radicaux dans son mode de vie » est quasiment identique pour les élus et pour le public : 22 % et 19 %, tout comme la perspective d’une acceptation « dans tous les cas » : 7% du point de vue des élus et 9% pour la population. Admettant que les élus interrogés projettent leur propre disposition sur celle de la population, on observe une évolution négative analogue à celle du public dans la même période mais plus accentuée : 22% considèrent en 2024 que la population n’est pas prête à accepter des changements radicaux contre 8% qui déclaraient en 2019 ne pas être eux-mêmes disposés à les accepter ; et seulement 7% considèrent aujourd’hui que la population les accepterait dans tous les cas contre 19% qui étaient prêts à les accepter en 2019. Cette opinion varie peu selon les clivages sociodémographiques, elle est cependant nettement plus fréquente « A droite » où 42 % des élus doutent de l’acceptation par la population de « changements radicaux ».

### 1.5 Les solutions pour réduire le changement climatique

Tableau 12 : De ces quatre opinions, laquelle se rapproche le plus de la vôtre ?

|                                                                                                 | Elus<br>2019 | Elus<br>2024 | Public<br>2019 | Public<br>2024 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|----------------|----------------|
| Le progrès technique permettra de trouver des solutions pour limiter le changement climatique   | 12           | 10           | 11             | 17             |
| Il faudra modifier de façon importante nos modes de vie pour limiter le changement climatique   | 69           | 60           | 54             | 58             |
| C'est aux Etats de rechercher un accord au niveau mondial pour limiter le changement climatique | 11           | 18           | 19             | 16             |
| Il n'y a rien à faire, le changement climatique est inévitable                                  | 8            | 12           | 16             | 9              |

L’opinion selon laquelle « Il faudra modifier de façon importante nos modes de vie » a toujours dominé les mentalités aussi bien parmi les élus (à un niveau un peu plus élevé) que dans le public alors que la solution technique « Le progrès technique permettra de trouver des solutions » demeure très minoritaire même parmi les élus. Toutefois, cette affirmation a perdu 9 points de pourcentage (de 69 % à 60 %) chez les élus au profit de la solution étatique (+ 7 points de pourcentage) ou du constat que « on ne peut rien faire » (+ 4 points de pourcentage). L’acceptation d’un « changement des modes de vie » est plus fréquente pour les maires qui manifestent un fort intérêt pour l’environnement : 76 % pour les notes 9 ou 10.

Tableau 13 : A votre avis qui serait le plus efficace pour résoudre le problème du changement climatique (En premier)

Et à votre avis, qui agit le plus aujourd'hui pour résoudre le problème du changement climatique ? (En premier) (question ajoutée en 2022)

|                                                                          | Qui serait le plus efficace ? |           |             |             | Qui agit le plus ? |             |
|--------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-----------|-------------|-------------|--------------------|-------------|
|                                                                          | Elus 2019                     | Elus 2024 | Public 2019 | Public 2024 | Elus 2024          | Public 2024 |
| Chacun d'entre nous, les citoyens                                        | 32                            | 33        | 36          | 28          | 25                 | 25          |
| Les Etats                                                                | 29                            | 29        | 26          | 26          | 17                 | 16          |
| Les instances internationales                                            | 22                            | 12        | 15          | 13          | 6                  | 8           |
| Les entreprises                                                          | 7                             | 8         | 9           | 13          | 10                 | 8           |
| Personne                                                                 | 1                             | 6         | 8           | 8           | 8                  | 18          |
| Les collectivités locales (Communes, Départements, Régions) <sup>6</sup> | 8                             | 10        | 3           | 8           | 16                 | 11          |
| Les associations, fondations, la société civile                          | 2                             | 4         | 3           | 4           | 18                 | 14          |

Chez les élus comme dans le public, la hiérarchie de réponse à la question de l'efficacité n'a guère changé depuis 2019 : en tête des choix vient « Chacun d'entre nous », puis « Les Etats », et enfin « Les instances internationales » dont le choix est nettement moins fréquent aujourd'hui (-10 points). Chez les élus « les collectivités locales » recueillent un pourcentage de choix un peu plus élevé que dans le public. Cette différence est aussi vraie pour la question factuelle « Qui agit le plus » puisque pour les élus ce choix (16 %) vient en quatrième position. Si les élus locaux considèrent les Etats comme les plus efficaces pour résoudre le problème de changement climatique, après « chacun d'entre nous », loin devant les autres acteurs, ils estiment que les collectivités agissent presque autant que les associations et les Etats. Enfin, le public se montre plus pessimiste que les élus sur le fait que personne n'agit aujourd'hui (18% contre 8% pour les élus). En termes d'efficacité, les Elus se situant « Très à gauche » désignent plus souvent « Les Etats » : 43 % contre 8 % « Très à droite ».

Tableau 144 : A votre avis, quelle devrait être la priorité du gouvernement dans la situation actuelle ?

|                                                                                                                      | Elus 2024 | Public 2024 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------------|
| Réorienter en profondeur notre économie en soutenant exclusivement les activités qui préservent l'environnement      | 64        | 71          |
| Soutenir tous les secteurs de l'économie au risque de conséquences négatives sur certains objectifs environnementaux | 35        | 28          |

Le souhait d'une réorientation de l'économie visant à « soutenir exclusivement les activités qui préservent l'environnement » domine les mentalités avec toutefois un écart négatif pour les élus comparés au public (64 % contre 71 %). Cette option est un peu plus prônée parmi les élus qui accordent une grande importance à l'environnement : 75 % pour les notes 9 ou 10 et « A gauche » 8 % contre 36 % « A droite ».

<sup>6</sup> La précision « Communes, départements régions » a été ajoutée la vague d'enquête 2021.

*Tableau 15 : Êtes-vous favorable ou non à une augmentation de la taxe carbone à condition que cela ne pénalise pas le pouvoir d'achat des ménages des classes moyennes et modestes, et que les recettes de la taxe soient utilisées pour financer des mesures de transition écologique, notamment sur les territoires ?*

|                        | Elus<br>2024 | Public<br>2024 |
|------------------------|--------------|----------------|
| Très favorable         | 18           | 23             |
| Plutôt favorable       | 45           | 46             |
| Pas favorable          | 22           | 16             |
| Pas favorable du tout  | 14           | 14             |
| <b>TOTAL Favorable</b> | <b>63</b>    | <b>69</b>      |

Elus et public approuvent l'idée d'une augmentation de la taxe carbone (moyennant compensation) avec une légère différence pour les élus : 18 % très favorable contre 23 % pour le public. Ce choix est plus élevé parmi les élus qui accordent une forte importance à l'environnement (75 % pour les notes 9 et 10) et également « A gauche » 83 %, contre 49 % « A droite ».

## 2- Typologie des attitudes vis-à-vis du changement climatique

Pour évaluer de façon plus rigoureuse les évolutions constatées et analyser de façon synthétique les structures explicatives des représentations sociales vis-à-vis de changement climatique, une typologie a été mise en place depuis l'enquête de 2014. Nous en rappelons ici la construction et en fournissons les valeurs pour l'année en cours.

Trois catégories de répondants sont distinguées en fonction de leurs profils de réponse :

### Convaincus :

- Le réchauffement est une certitude pour la plupart des scientifiques
- Les désordres du climat (tels que les tempêtes ou les inondations en France) sont causés par l'effet de serre (OU aujourd'hui, personne ne peut dire avec certitude les vraies raisons du désordre du climat)<sup>7</sup>
- Il y a actuellement un changement climatique et il est dû à l'activité humaine
- Les scientifiques qui étudient les évolutions du climat évaluent correctement les risques de réchauffement climatique

### Sceptiques :

- Le réchauffement est une hypothèse sur laquelle les scientifiques ne sont pas tous d'accord

<sup>7</sup> A l'origine du baromètre et de l'élaboration de cette typologie, il avait été choisi de garder une petite dose d'hésitation même pour les convaincus. Afin de conserver la série, nous n'avons pas remis en question ce choix.

- Les désordres du climat (tels que les tempêtes ou les inondations en France) sont des phénomènes naturels comme il y en a toujours eu (OU aujourd'hui, personne ne peut dire avec certitude les vraies raisons du désordre du climat)
- Il y a actuellement un changement climatique et il est dû à un phénomène naturel comme la terre en a toujours connu dans son histoire OU Il n'y a pas actuellement de changement climatique
- Les scientifiques qui étudient les évolutions du climat exagèrent les risques de réchauffement climatique

#### Hésitants :

- Tout autre profil de réponse "mixte", c'est-à-dire qui se positionne soit du côté des convaincus, soit du côté des sceptiques selon les questions

Tableau 16 : Convaincus Sceptiques et Hésitants

|            | Elus<br>2019 | Elus<br>2024 | Public<br>2019 | Public<br>2024 |
|------------|--------------|--------------|----------------|----------------|
| Convaincus | 49           | 51           | 46             | 42             |
| Sceptiques | 3            | 10           | 11             | 11             |
| Hésitants  | 48           | 40           | 43             | 46             |

La comparaison dans le temps (de 2019 à 2024) n'est pas véritablement significative en raison du changement de formulation d'une des questions en 2024<sup>8</sup>. La nouvelle formulation, plus large, induit mécaniquement un pourcentage plus élevé de « Sceptiques ». La comparaison, pour une même année, entre élus et public montre une conviction un peu plus fréquente dans le cas des élus, notamment pour la dernière enquête où 51 % des élus apparaissent « convaincus » contre 42 % du public.

Tableau 17 : Typologie selon les variables sociodémographiques et culturelles

| Genre     | Convaincus | Sceptiques | Hésitants | Total |
|-----------|------------|------------|-----------|-------|
| Un homme  | 47%        | 11%        | 42%       | 100%  |
| Une femme | 61%        | 6%         | 33%       | 100%  |
| Ensemble  | 51%        | 10%        | 40%       | 100%  |

| Age             | Convaincus | Sceptiques | Hésitants | Total |
|-----------------|------------|------------|-----------|-------|
| Moins de 35 ans | 63%        | 13%        | 25%       | 100%  |
| 35 à 44 ans     | 77%        |            | 23%       | 100%  |
| 45 à 54 ans     | 59%        | 9%         | 31%       | 100%  |
| Plus de 54 ans  | 45%        | 11%        | 44%       | 100%  |

<sup>8</sup> Jusqu'en 2023 on a utilisé une question n'offrant que deux possibilités de réponses : « Le réchauffement de la planète est causé par les activités humaines » OU « Il s'agit uniquement d'un phénomène naturel qui a toujours existé », en 2023 on a opté pour une nouvelle formulation avec quatre options : « Il y a actuellement un changement climatique et il est dû à l'activité humaine » OU « Il y a actuellement un changement climatique et il est dû à un phénomène naturel comme la terre en a toujours connu dans son histoire » OU « Il n'y a pas actuellement de changement climatique » OU « Vous n'avez pas d'avis ».

|          |     |     |     |      |
|----------|-----|-----|-----|------|
| Ensemble | 51% | 10% | 40% | 100% |
|----------|-----|-----|-----|------|

| Niveau d'études | Convaincus | Sceptiques | Hésitants | Total |
|-----------------|------------|------------|-----------|-------|
| Moins que Bac   | 30%        | 14%        | 56%       | 100%  |
| BAC             | 49%        | 14%        | 37%       | 100%  |
| Deug BTS        | 50%        | 4%         | 46%       | 100%  |
| Supérieur       | 65%        | 11%        | 24%       | 100%  |
| Scientifique    | 64%        | 4%         | 31%       | 100%  |
| Ensemble        | 51%        | 10%        | 40%       | 100%  |

| Note d'« d'importance accordée à l'environnement » | Convaincus | Sceptiques | Hésitants | Total |
|----------------------------------------------------|------------|------------|-----------|-------|
| Note 1 à 7                                         | 33%        | 17%        | 50%       | 100%  |
| Note 8                                             | 54%        | 11%        | 35%       | 100%  |
| Note 9 -10                                         | 60%        | 2%         | 38%       | 100%  |
| Ensemble                                           | 51%        | 10%        | 40%       | 100%  |

| Là où vous habitez, avez-vous déjà subi les conséquences de désordres climatiques ?» | Convaincus | Sceptiques | Hésitants | Total |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|-----------|-------|
| Oui, souvent                                                                         | 60%        | 8%         | 31%       | 100%  |
| Oui, parfois                                                                         | 60%        | 7%         | 33%       | 100%  |
| Non, rarement                                                                        | 46%        | 9%         | 45%       | 100%  |
| Non, jamais                                                                          | 24%        | 19%        | 57%       | 100%  |
| Ensemble                                                                             | 51%        | 10%        | 40%       | 100%  |

| Position sur une échelle Gauche / Droite | Convaincus | Sceptiques | Hésitants | Total |
|------------------------------------------|------------|------------|-----------|-------|
| Gauche                                   | 74%        | 2%         | 24%       | 100%  |
| Centre                                   | 56%        | 1%         | 43%       | 100%  |
| Droite                                   | 30%        | 21%        | 48%       | 100%  |
| Ni Gauche ni Droite                      | 46%        | 11%        | 42%       | 100%  |
| Ensemble                                 | 51%        | 10%        | 40%       | 100%  |

| Taille commune           | Convaincus | Sceptiques | Hésitants | Total |
|--------------------------|------------|------------|-----------|-------|
| Moins de 5 000 habitants | 39%        | 14%        | 48%       | 100%  |
| 5 000 à 9 999 habitants  | 43%        | 14%        | 43%       | 100%  |
| 10 000 habitants et plus | 67%        |            | 33%       | 100%  |
| Intercommunal            | 58%        | 7%         | 35%       |       |
| Département Région       | 62%        | 6%         | 32%       | 100%  |
| Ensemble                 | 51%        | 10%        | 40%       | 100%  |



L'analyse des variations de cette typologie en fonction des variables sociodémographiques et culturelles montre que chacun de ces facteurs exerce des effets assez sensibles sur les perceptions du changement climatique :

- Le genre est un facteur de variation : 61 % de femmes « convaincues » contre 47 % des hommes
- Les plus âgés (plus de 54) ans se montrent plus hésitants et la classe d'âge intermédiaire (35-44 ans) plus convaincue.
- Les élus ayant un niveau d'études Supérieur sont plus souvent convaincus (65 % et 64 %)
- Ceux qui accordent une forte importance à l'environnement sont plus convaincus (60 %)
- Le fait d'avoir subi « souvent ou parfois » les conséquences des désordres climatiques accroît les convictions (60 %)
- Le positionnement politique exerce une influence très sensible sur la conviction, de 74 % « A gauche » à 30 % « A droite »
- Les élus des communes de 10 000 habitants et plus sont plus fréquemment « convaincus »

### 3- Questions spécifiques sur les politiques de mise en œuvre de la transition écologique au niveau local

Tableau 18 : Considérez-vous avoir pris en compte la transition énergétique et écologique dans votre action pour la collectivité ?

|                            | 2019 | 2024 |
|----------------------------|------|------|
| Oui, pleinement            | 34   | 36   |
| Oui, mais pas suffisamment | 62   | 57   |
| Non                        | 4    | 7    |
| Total                      | 100  | 100  |

Avoir « pris en compte la transition écologique » n'est déclaré « pleinement » que pour un tiers des élus, alors qu'un peu plus de la moitié (57 %) estiment insuffisante cette prise en compte. Ces réponses n'ont guère varié dans le temps et elles sont à peu près constantes dans l'échantillon, à une exception près : seulement 29 % des élus se situant « A Gauche » donnent la réponse plus positive contre 47 % « A droite ».

Tableau 19 : Selon vous, quelles sont les 2 principales difficultés rencontrées par votre collectivité pour mener des projets en matière de transition écologique ? 2 réponses possibles

|                                                            |     |
|------------------------------------------------------------|-----|
| Le manque de financements                                  | 68  |
| La complexité des dispositifs d'aide                       | 38  |
| Les normes trop contraignantes                             | 29  |
| Le manque d'expertise technique au sein de la collectivité | 18  |
| La priorité donnée à d'autres thématiques                  | 12  |
| Le manque de certitude sur l'efficacité des projets        | 11  |
| L'opposition de la population                              | 9   |
| Le lobbying de parties prenantes                           | 6   |
| L'opposition politique                                     | 4   |
| Total                                                      | 195 |

« Le manque de financements » est, de loin (68 %), la principale difficulté rencontrée par les élus pour mener des projets de transition écologique. Cette difficulté est mise en avant dans toutes les sous catégories de notre échantillon. La « complexité des dispositifs d'aide » vient au second rang (38 %), très présente là aussi, mais mentionnée plus souvent par les élus « A gauche » (50 %) qu'« A droite » (31 %). « Les normes trop contraignantes » sont le troisième obstacle rencontré par les élus (29 %). Cette contrainte est plus souvent citée parmi les élus les plus âgés : 31 % au-delà de 54 ans contre 6 % pour les moins de 35 ans. Enfin, en quatrième position (18 %) « Le manque d'expertise technique » est plus fréquemment invoqué par les plus jeunes : 44 % chez les moins de 35 ans contre 17 % chez les plus de 54 ans.

Tableau 20 : Pour mener des projets de transition écologique sur votre territoire, de quoi avez-vous le plus besoin ?

|                          |    |
|--------------------------|----|
| De financements          | 65 |
| D'expertise technique    | 20 |
| De retours d'expériences | 10 |
| D'expertise juridique    | 2  |
| D'aucune de ces aides    | 3  |

Faisant écho à la question précédente, celle-ci précise les besoins nécessaires à la mise en œuvre de la transition écologique. Ce sont à nouveau « Les financements » qui sont la priorité (64 %) devant « L'expertise technique » et « Les retours d'expérience ». Le besoin de financements est un peu plus souvent invoqué dans les petites communes : 70 %, contre 60 % à l'intercommunal. Et, comme avec la question précédente, la demande « d'expertise technique » est plus souvent demandée par les élus les plus jeunes : 38 % pour les moins de 35 ans.

*Tableau 21 : La politique environnementale et climatique dans votre collectivité est-elle principalement destinée à : En premier ? Et en second ?*

|                                                                                                         |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Valoriser le patrimoine naturel du territoire                                                           | 20 |
| Protéger les habitants des effets du changement climatique                                              | 19 |
| Définir un projet de développement territorial                                                          | 16 |
| Satisfaire aux obligations réglementaires (code de l'environnement, PCAET, directives européennes etc.) | 13 |
| Mobiliser et soutenir les acteurs du territoire (citoyens, entreprises, associations...)                | 8  |
| Améliorer l'image du territoire                                                                         | 7  |
| Répondre à des demandes des citoyens                                                                    | 7  |
| Ma collectivité n'a pas développé de politique environnementale                                         | 10 |

Quatre objectifs dominent le choix des politiques publiques : la valorisation du patrimoine naturel (20 %) la protection contre les effets du changement climatique, (19 %) la définition d'un projet de développement territorial (13 %) et la satisfaction des obligations réglementaires. Ces priorités varient peu dans les différentes sous catégories de notre échantillon. Seules exceptions notables à cette règle : les plus jeunes sont plus préoccupés par la protection contre les effets du changement climatique : 40 % parmi les moins de 35 ans, ainsi que les élus qui relatent avoir été « souvent » exposés aux désordres climatiques : 32 %. Enfin, la réponse indiquant une absence de politique environnementale est plus fréquente dans les communes de - de 5000 habitants : 17 %, là où les élus accordent moins d'importance à l'environnement (note 1 à 7) : 15 %, et en l'absence de désordres climatiques constatés (réponse « Jamais ») : 16 %.

*Tableau 22 : Quels sont les principaux instruments de la politique environnementale de votre collectivité ? (En premier)*

|                                                                                                                                              |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Les projets d'investissements (si nécessaire rénovation des bâtiments tertiaires publics, infrastructures de transport, projets d'ENR, etc.) | 26 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                               |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| La sensibilisation des citoyens et des acteurs économiques et le soutien à leurs initiatives  | 24 |
| Le budget de fonctionnement, dans une visée d'exemplarité environnementale de ma collectivité | 18 |
| Les documents de planification, (si nécessaire : PCAET, PLU, SCoT, SRADDET, etc.)             | 12 |
| La réglementation                                                                             | 11 |
| Les dispositifs de concertation et de participation citoyenne                                 | 9  |

Deux instruments de la politique environnementale sont privilégiés par les élus : « Les projets d'investissements » (26 %) et « La sensibilisation des citoyens et des acteurs économiques » (24 %). Vient en troisième, « Le budget de fonctionnement » (18 %). « Les documents de planification » ne viennent qu'au quatrième rang (12 %) mais ils sont beaucoup plus choisis par les élus le plus jeunes : 43 % pour les moins de 35 ans contre 9 % pour les plus de 54 ans.

*Tableau 23 : Pour chacun des dispositifs suivants, dites-moi si... ?*

|                                                      | Vous savez précisément de quoi il s'agit | Vous en avez vaguement entendu parler | Vous ne savez pas de quoi il s'agit |
|------------------------------------------------------|------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Le programme Territoire Engagé Transition Ecologique | 25                                       | 51                                    | 24                                  |
| Élus pour Agir                                       | 13                                       | 36                                    | 51                                  |
| Plus Fraiche ma ville                                | 7                                        | 29                                    | 64                                  |
| TACCT                                                | 8                                        | 16                                    | 76                                  |

Des quatre dispositifs présentés aux élus pour mesurer leur degré d'information, un seul réunit un quart de connaissance précise et une moitié de connaissance floue : « Territoire Engagé Transition Ecologique ». Ce programme est plus connu dans les communes de plus de 10 000 habitants (36 %), parmi les élus qui accordent le plus d'importance à l'environnement (32 % pour les notes 9 et 10), ainsi que parmi les élus qui ont subi « Souvent » les conséquences des désordres climatiques (38 %). Deux programmes « Elus pour agir » et « Plus fraîche ma ville » recueillent des taux de connaissance assez faibles, de l'ordre de seulement un tiers de connaissance floue. Le dernier (TACCT, c'est à dire Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires) est pratiquement inconnu puisqu'un quart des élus, seulement, en ont connaissance, dont 16 % une connaissance floue.

*Tableau 24 : Au sein de votre collectivité, qui est en charge de la mise en œuvre de la transition écologique sur votre territoire (filtre sur ceux qui n'ont pas dit qu'il n'y avait pas de politique environnementale en Tableau 21) ?*

|  | 2019 | 2019 | 2024 |
|--|------|------|------|
|--|------|------|------|

|                                                                                                      | « Sans réponse » exclus | « Sans réponse » Inclus |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|----|
| Directement le Maire / le Président de l'exécutif                                                    | 70                      | 60                      | 56 |
| Un maire-adjoint / un Vice-Président / Un élu spécifiquement missionné sur la transition écologique  | 18                      | 16                      | 20 |
| Plusieurs maire-adjoints, Vice-Présidents en charge de différents enjeux de la transition écologique | 12                      | 10                      | 15 |
| Aucun élu n'est désigné pour le portage de la transition écologique                                  | -                       | -                       | 9  |
| Sans Réponse                                                                                         |                         | 14                      | -  |

La comparaison de cette question aux deux dates est malaisée car en 2019, la réponse « Aucun » n'était pas proposée. Toutefois le pourcentage de Sans Réponse observé (14 %) indique très probablement cette absence. En ajoutant cette mention au tableau on observe des pourcentages de réponses assez proches aux deux dates.

*Tableau 25 : Elus en charge de la transition écologique dans les différentes collectivités territoriales*

|                                                                                                      | Moins de 5000 | 5000 moins de 10000 | 10 000 et + | Intercommunal | Région département | Ensemble |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------------|-------------|---------------|--------------------|----------|
| Directement le Maire / le Président de l'exécutif                                                    | 69            | 42                  | 43          | 52            | 38                 | 56       |
| Un maire-adjoint / un Vice-Président / Un élu spécifiquement missionné sur la transition écologique  | 16            | 37                  | 25          | 21            | 24                 | 20       |
| Plusieurs maire-adjoints, Vice-Présidents en charge de différents enjeux de la transition écologique | 7             | 17                  | 30          | 15            | 31                 | 15       |
| Aucun élu n'est désigné pour le portage de la transition écologique                                  | 8             | 4                   | 2           | 12            | 7                  | 9        |
| Total                                                                                                | 100           | 100                 | 100         | 100           | 100                | 100      |

Le maire (ou le président de l'exécutif) reste, le plus souvent, en charge de la mise en œuvre de la transition écologique dans les différentes collectivités territoriales, notamment dans les communes de moins de 5000 habitants. La situation est plus diverse dans les communes de taille intermédiaire

*Tableau 26 : Votre collectivité a-t-elle engagé un plan de rénovation de son patrimoine bâti ?*

|                                                                            | 2019 | 2024 |
|----------------------------------------------------------------------------|------|------|
| Oui, c'est un plan prioritaire qui consomme une part budgétaire importante | 38   | 33   |
| Oui, avec un niveau d'effort financier moyen                               | 35   | 33   |
| Oui, a minima                                                              | 11   | 16   |
| Non                                                                        | 16   | 18   |

Les engagements pour un plan de rénovation du patrimoine bâti sont du même ordre aux deux dates d'enquête avec cependant une petite augmentation aujourd'hui des efforts « a minima » (de 11% à 16 %). Le choix d'un engagement consommant « Une part budgétaire importante » est plus fréquent dans les communes de 10 000 habitants et plus : 57 % contre 32 % dans les communes de moins de 5000 habitants.

Tableau 27 : Pour chacune des mesures suivantes dites-moi si vous l'avez réalisée ou si vous l'envisagez dans un avenir proche

|                                                                                                                 | Je l'ai réalisée | Je l'envisage | Je ne l'envisage pas | Ça ne fait pas partie de nos compétences |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------|----------------------|------------------------------------------|
| Limiter l'éclairage public la nuit                                                                              | 87               | 5             | 3                    | 5                                        |
| Mettre en place des mesures pour économiser l'énergie dans les bâtiments publics (baisser la température, etc.) | 72               | 22            | 4                    | 2                                        |
| Abaissier les limitations de vitesses sur les axes routiers dont vous avez la responsabilité                    | 53               | 12            | 24                   | 11                                       |
| Limiter l'artificialisation des sols                                                                            | 47               | 31            | 12                   | 10                                       |
| Développer ou soutenir des projets d'énergie renouvelable sur votre territoire                                  | 43               | 36            | 11                   | 10                                       |
| Développer les pistes cyclables                                                                                 | 34               | 24            | 26                   | 16                                       |
| Aider à la rénovation des logements des particuliers                                                            | 30               | 18            | 21                   | 31                                       |
| Encadrer, voire interdire la publicité                                                                          | 27               | 16            | 36                   | 21                                       |

Au total, trois réalisations sont effectuées par une majorité de collectivités territoriales, notamment des mesures de sobriété permettant des gains économiques : la limitation de l'éclairage (87 %), les économies d'énergie (72 %), et les limitations de vitesse (53%). Deux autres mesures, peut-être plus structurantes, sont un peu moins fréquentes mais envisagées : la limitation de l'artificialisation (fait 47 %, envisagé à 31 %), le développement des énergies renouvelables (fait 43 %, envisagé 36 %). Trois mesures se situent autour d'un tiers de réalisation effective (pistes cyclables, rénovation des logements, encadrement publicité). Elles sont moins envisagées et en partie assez souvent jugée hors compétences.

En règle générale la réalisation de ces mesures est strictement fonction de la taille de la commune. Par exemple, dans les cas de « L'artificialisation des sols » la réponse « Je l'ai réalisée » passe de 40 % à 64 % des communes de moins de 5000 habitants à celles de 10 00 et plus. De même pour « La rénovation des logements », de 19 % à 55 %. Seule exception à cette règle : la limitation de l'éclairage la nuit est à peu près constante quelle que soit la taille de la commune.

La réalisation de ces mesures est parfois liée aux caractéristiques sociodémographiques ou culturelles des élus. Ainsi, la limitation de l'artificialisation des sols dépend nettement de la classe d'âge : de 27 % pour les moins de 35 ans à 50 % pour les plus de 54 ans. Cette même réalisation est plus fréquente parmi les élus qui ont éprouvé « souvent » les conséquences de désordres climatiques 50 % contre « 31 % pour ceux qui ne les ont « jamais » éprouvé. En revanche, la réalisation de pistes cyclables est plus souvent le fait des élus les plus jeunes : 63 % pour les moins de 35 ans contre 34 % pour les plus de 54 ans. Enfin le développement de politiques d'énergies renouvelables est plus fréquent parmi les élus qui accordent plus d'importance à l'environnement : 47 % pour les notes 9 et 10 contre 30 % pour les notes 1 à 7.

## Conclusion

Comme dans l'enquête précédente, il apparaît que les élus locaux sont fortement motivés par la question du changement climatique et largement convaincus de ses origines anthropiques. L'analyse typologique

montre que la vigueur de ces convictions dépend, comme dans le public, de facteurs sociodémographiques et culturels (genre, âge, positionnement politique). Cette année cependant on constate qu'en ce qui concerne les politiques d'adaptation au changement climatique, les attitudes des élus ont assez fortement évolué. Il reste vrai, comme en 2019, que les élus locaux sont plus optimistes que l'ensemble du public. Mais la crainte que le changement climatique ne se limite pas à des niveaux raisonnables a augmenté (Tableau 8), l'optimisme quant à la possibilité de s'adapter « Sans trop de mal », a, corrélativement, beaucoup diminué (Tableau 7). Les raisons de ce pessimisme résident très probablement dans le sentiment d'avoir été victime, dans leur territoire d'un accroissement des désordres climatiques (Tableau 9). Pour autant, les élus locaux, comme le public mais dans une proportion, moindre souhaitent que notre économie soit réorientée « en soutenant exclusivement les activités qui préservent l'environnement » (Tableau 13) et ils soutiennent, là aussi comme le public l'augmentation d'une taxe carbone compensée par des mesures de justice sociale (Tableau 15).

En matière de politiques publiques, les élus reconnaissent que, malgré un léger progrès, la transition écologique n'a pas été suffisamment prise en compte au niveau des territoires (Tableau 18). Au premier rang des obstacles au déploiement de ces politiques, figure, de très loin, la question des financements (Tableau 19) encore plus complexe aujourd'hui devant le poids croissant de la dette publique.

## INDEX DES TABLEAUX ET FIGURES

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1 : Dans cette liste, quelle est la question qui vous paraît la plus importante aujourd'hui pour la France ? (En premier) .....                                                                                                                                                                                       | 7  |
| Tableau 2 : Je vais vous citer un certain nombre de problèmes d'environnement. Quels sont les deux qui vous semblent les plus préoccupants ? (Premier choix) .....                                                                                                                                                            | 7  |
| Tableau 3 : A votre avis, lorsque l'on parle aujourd'hui du réchauffement de l'atmosphère terrestre dû à l'augmentation de l'effet de serre, est-ce plutôt ? .....                                                                                                                                                            | 8  |
| Tableau 4 : On entend parfois des critiques contre les scientifiques qui étudient les évolutions du climat, disant qu'ils exagèrent les risques du changement climatique. D'autres disent au contraire que les scientifiques évaluent correctement les risques. Quelle est votre opinion à ce propos ? .....                  | 8  |
| Tableau 5 : De ces trois opinions, laquelle se rapproche le plus de la vôtre : .....                                                                                                                                                                                                                                          | 9  |
| Tableau 6 : Parmi ces trois opinions, laquelle est la plus proche de la vôtre ? .....                                                                                                                                                                                                                                         | 9  |
| Tableau 7 : Si le changement climatique continue, à votre avis, quelles seront les conséquences en France d'ici une cinquantaine d'années ? .....                                                                                                                                                                             | 10 |
| Tableau 8 : Pensez-vous que le changement climatique sera limité à des niveaux raisonnables d'ici à la fin du siècle ? .....                                                                                                                                                                                                  | 10 |
| Tableau 9 : Votre territoire (Là où vous habitez) avez-vous (a-t-il) déjà subi les conséquences de désordres climatiques ? .....                                                                                                                                                                                              | 10 |
| Tableau 10 : Pensez-vous que votre territoire sera obligé de prendre des mesures importantes dans les décennies à venir pour s'adapter aux nouvelles conditions climatiques ? .....                                                                                                                                           | 11 |
| Tableau 11 : Si des changements importants s'avèrent nécessaires dans nos modes de vie, à quelles conditions les accepteriez-vous ? En premier ? .....                                                                                                                                                                        | 11 |
| Tableau 12 : De ces quatre opinions, laquelle se rapproche le plus de la vôtre ? .....                                                                                                                                                                                                                                        | 12 |
| Tableau 13 : A votre avis, quelle devrait être la priorité du gouvernement dans la situation actuelle ? .....                                                                                                                                                                                                                 | 13 |
| Tableau 14 : A votre avis qui serait le plus efficace pour résoudre le problème du changement climatique (En premier) .....                                                                                                                                                                                                   | 13 |
| Tableau 15 : Êtes-vous favorable ou non à une augmentation de la taxe carbone à condition que cela ne pénalise pas le pouvoir d'achat des ménages des classes moyennes et modestes, et que les recettes de la taxe soient utilisées pour financer des mesures de transition écologique, notamment sur les territoires ? ..... | 13 |
| Tableau 16 : Convaincus Sceptiques et Hésitants .....                                                                                                                                                                                                                                                                         | 15 |
| Tableau 17 : Typologie selon les variables sociodémographiques et culturelles .....                                                                                                                                                                                                                                           | 15 |
| Tableau 18 : Considérez-vous avoir pris en compte la transition énergétique et écologique dans votre action pour la collectivité ? .....                                                                                                                                                                                      | 18 |
| Tableau 19 : Selon vous, quelles sont les 2 principales difficultés rencontrées par votre collectivité pour mener des projets en matière de transition écologique ? 2 réponses possibles .....                                                                                                                                | 18 |
| Tableau 20 : Pour mener des projets de transition écologique sur votre territoire, de quoi avez-vous le plus besoin ? .....                                                                                                                                                                                                   | 18 |
| Tableau 21 : La politique environnementale et climatique dans votre collectivité est-elle principalement destinée à : En premier ? Et en second ? .....                                                                                                                                                                       | 19 |
| Tableau 22 : Quels sont les principaux instruments de la politique environnementale de votre collectivité ? .....                                                                                                                                                                                                             | 19 |
| Tableau 23 : Pour chacun des dispositifs suivants, dites-moi si... ? .....                                                                                                                                                                                                                                                    | 20 |
| Tableau 24 : Au sein de votre collectivité, qui est en charge de la mise en œuvre de la transition écologique sur votre territoire (filtre sur ceux qui n'ont pas dit qu'il n'y avait pas de politique environnementale en Q4) ? .....                                                                                        | 20 |
| Tableau 25 : Elus en charge de la transition écologique dans les différentes collectivités territoriales .....                                                                                                                                                                                                                | 21 |
| Tableau 26 : Votre collectivité a-t-elle engagé un plan de rénovation de son patrimoine bâti ? .....                                                                                                                                                                                                                          | 21 |
| Tableau 27 : Pour chacune des mesures suivantes dites-moi si vous l'avez réalisée ou si vous l'envisagez dans un avenir proche .....                                                                                                                                                                                          | 22 |



## L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique - nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols, etc., nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

### LES COLLECTIONS DE L'ADEME



#### FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent : Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



#### CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



#### ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



#### EXPERTISES

L'ADEME expert : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



#### HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.



## LES REPRESENTATIONS SOCIALES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le rapport de l'année dernière avait fait état d'une certaine stagnation de la sensibilité du public, voire d'un certain scepticisme quant aux causes et aux conséquences du changement climatique. Cette tendance se confirme cette année.

Dans le même temps, la propension personnelle à agir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre tend à fléchir.

Ces évolutions s'accompagnent d'une progression sensible de la demande de politiques publiques de lutte contre l'effet de serre.

Concernant les élus locaux interrogés cette année, on observe une aggravation du pessimisme quant aux conséquences concrètes du changement climatique dans les territoires, qui conduit la majorité des élus à ressentir la nécessité urgente de politiques d'adaptation.

Pour mener à bien de telles politiques, la question du financement vient en tête de leurs préoccupations.

*Depuis 2000, l'ADEME conduit une enquête administrée chaque année auprès d'échantillons représentatifs de la population Française permettant de dresser un tableau des représentations sociales du changement climatique et de leurs évolutions.*

*Cette enquête s'intéresse à la place de l'environnement dans les préoccupations des Français, les représentations des causes et conséquences du changement climatique, l'opinion sur les solutions et mesures de politiques publiques ainsi que les pratiques et l'engagement individuel déclaré.*

*Chaque année, l'enquête est également réalisée auprès d'un sur-échantillon cible. Cette année il a porté sur les élus locaux qui avaient déjà été interrogés en 2019.*

